



MORVILLARS

Bulletin municipal

NUMÉRO 5

JANVIER 2015

SOMMAIRE :

- Le mot du maire 1/2
- Le personnel 3
- Les projets 3/4/5
- Les réalisations : l'église 5
- L'équipe municipale 6
- Une belle école 7
- Les temps d'activités périscolaires 8
- CAB : l'eau potable 9/10
- Le centenaire de la guerre 14/18 11/12
- La vie associative : le rétro billard club 13
- Le patrimoine communal : la nécropole nationale 14/15
- Les honneurs : Olivier Nasti Meilleur Ouvrier de France 16
- Les honneurs : Laure Aubert de l'or à la lumière 17
- Stop aux incivilités 18
- Morvillars en images 19 à 22
- Le C.C.A.S. 23
- Etat civil 24

Le mot du maire

Vœux du maire 2015

Le 16 janvier en mairie, la cérémonie des vœux a été pour le moins affectée par les événements tragiques que nous avons connus début janvier. Il n'est pas un maire, pas un responsable quel qu'il soit qui n'ait abordé l'actualité des attentats et je n'ai pas fait exception. Un hommage appuyé aux 17 victimes a été rendu en préambule.



BILAN 2014

Le moment des vœux du maire est traditionnellement un moment de bilan. Beaucoup d'actualités en cette année 2014. Il serait trop long de retracer une rétrospective complète. J'évoquerai simplement quelques points forts : les élections municipales, les travaux, les commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, un effort particulier et soutenu pour l'information, la vie associative riche en événements importants.

Le tableau pourrait être idyllique... mais deux points noirs l'assombrissent.

Un coup de gueule : le nombre d'incivilités et de dégradations (voir page 18).

Une déception également devant le peu de participation de la population morvellaise aux diverses manifestations organisées dans la commune : manifestations souvent gratuites. Il faut savoir que c'est beaucoup d'énergie en amont, de temps des élus et des membres des associations. Faut-il moins de manifestations en 2015 ?



QUE SERA 2015 ?

L'année 2015 a commencé sous l'impulsion de Cécile Marie Poirot, nouvelle directrice générale des services arrivée le 5 janvier.

L'année 2015 est chargée de projets.

Le premier est déjà bien avancé. Il s'agit d'un projet de grande envergure, qui concerne le parc du château et la sécurisation de la rue du Stade. Une opportunité offerte par le plan de relance BTP (voir page 4).

Le deuxième concerne les travaux sur la toiture de l'église (voir page 3).

Les autres projets :

La gestion et l'entretien du cimetière - la poursuite de la vente de certains bâtiments communaux - l'engagement de la transformation du POS en PLU - le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle même s'il n'est pas piloté par la commune et toujours l'opération « Zéro pesticide ». (page 5)

L'équilibre des finances communales reste l'objectif prioritaire du nouveau conseil municipal. Les dotations d'Etat sont en nette diminution. Néanmoins nous souhaiterions contenir la pression fiscale sur les ménages. Il faudra donc maîtriser au plus juste les dépenses de fonctionnement, solliciter toutes les aides financières possibles pour les investissements et saisir les opportunités (comme le plan de relance du bâtiment). Cela suppose que les maires soient réactifs, voire sportifs, toujours les pieds dans les starting-blocks. On est bien loin de la gestion « en bon père de famille »...

Bonne et heureuse année à tous pour que VOS projets, NOS projets se réalisent.

Françoise Ravey



Madame le maire, les conseillers municipaux et tout le personnel communal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015



Le personnel

Cécile-Marie Poirot, directrice générale des services, succède à Christine Chrétien depuis le 5 janvier 2015. Belfortaine d'origine, elle nous vient du service juridique de la communauté de communes de Thann Cernay qui se trouvait sous sa responsabilité.



Virginie Salvador, arrivée le 2 septembre 2014 en tant qu'agent technique à la restauration scolaire et à l'animation des activités périscolaires.



Cartes de vœux



Comme chaque année, les enfants de l'école primaire confectionnent les cartes de vœux de la commune.

Une signature pleine de fraîcheur.

Du travail soigné.

Des idées originales.

Une attention appréciée de tous les destinataires.

Les projets

Eglise : des travaux sur la toiture

Suite aux dégâts des eaux constatés en 2014, il était nécessaire, dans un premier temps, de procéder à un diagnostic de la toiture et des murs endommagés.

La commission intercommunale Méziré/Morvillars a approfondi la question et rendu ses conclusions :

- ♦ La toiture est à refaire entièrement
- ♦ Changement des ardoises et de la zinguerie
- ♦ Traitement des murs et de certaines parties de la charpente

Prévisions financières

- couverture / zinguerie : 189 856 €
- traitement humidité : 42 834 €
- façade : 12 119 €
- plâtrerie / peinture : 26 100 €

TOTAL : 270 909 € (à partager entre les deux communes)

Demandes de subventions : à la Préfecture (DETR 2015), à la C.A.B., à la Fondation du Patrimoine, à l'Evêché ,...



Parc du château : des aménagements pour la sécurité

Une étude a été réalisée pour divers aménagements du parc du château portant sur la **sécurité rue du Stade**, l'amélioration de l'entrée et le devenir des différentes zones du parc du château.

Le projet s'inscrit dans le cadre du **plan de relance du BTP** (bâtiment et travaux publics). Jamais il n'aurait pu sortir des tiroirs sans cette opportunité. Il pourrait ainsi bénéficier de subventions à hauteur de 70 à 80 % grâce au coup de pouce de la Région, du Conseil Général, de la CAB et de l'Etat. Les travaux débiteront le 31 mars 2015 et seront terminés pour la rentrée.

Le projet répond aux attentes de la municipalité mais aussi des parents d'élèves, des enseignants, des usagers et des habitants du secteur du parc qui concentre école, collège, installations sportives, château communal... Attentes liées essentiellement à séparer les piétons, les voitures et les bus.

Concrètement :

le **carrefour** entre la rue du Stade et la route départementale sera aménagé en plateau surélevé, avec passages piétons, installation de fourreaux pour d'éventuels feux circulatoires, ouverture plus large de l'entrée (démolition d'une partie du mur près du pont, déplacement de la benne à verre).

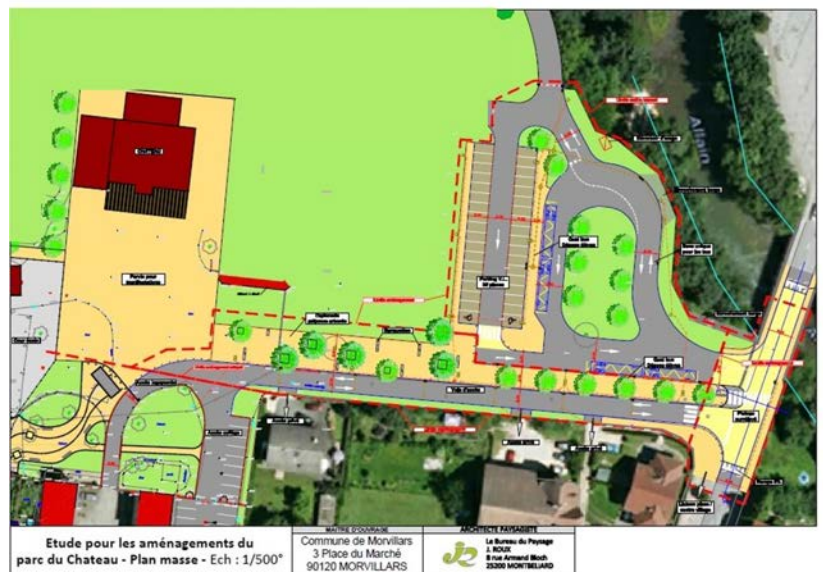
A l'intérieur du parc :

un **chemin piétonnier** sera créé avec bancs en pierre, plantation d'arbres, éclairage... Il sera séparé, par une bordure, d'une allée réservée aux voitures (enseignants, habitants du secteur). Un parking sera construit à l'entrée du parc pour une cinquantaine de voitures mais surtout pour quatre positionnements de bus de transport scolaire en deux quais.

Par ailleurs, et dans le cadre d'un projet d'aménagement global, un **enfouissement de réseaux secs en partenariat avec le SIAGEP**, et des lignes basse et haute tension avec ERDF sont prévus. Cela permettra de remplacer l'ancien transformateur en face du bar-tabac par une discrète cabine basse moderne dans le parc.



Amélioration de l'entrée du parc du château



Projet d'aménagement des différentes zones du parc

Zéro pesticide : charte de niveau 3

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de poursuivre cette **démarche éco citoyenne** .

Depuis 2013 en effet, la commune s'est engagée dans le projet « zéro pesticide » avec l'appui de l'ASCOMADE (Association de Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement) et de l'Agence de l'Eau.

Le niveau 1 et le niveau 2 sont atteints.

Nous avons signé une charte de niveau 3 qui confirme **la suppression de la totalité des pesticides dans les espaces publics**.

On espère que l'action de la commune aura valeur d'exemple auprès des particuliers... c'est-à-dire... : vous ! Rejoignez-nous ! Faites un geste pour la santé de tous et pour la planète ! Bannissez les produits phytosanitaires et les pesticides !

Les réalisations : travaux de l'église

Eclairage refait à neuf pour mise aux normes, sécurité et embellissement

DÉPENSES		RECETTES	
	Montant		Montant
Maîtrise d'œuvre	16 153 €		
Mise aux Normes	89 962 €	Etat DETR	23 658 €
	66 304 €		
	Soit 33 152 € / Commune		
Embellissement	46 799 €	Souscription Fondation du Patrimoine	32 226 €
		Fondation du Patrimoine	10 000 €
	4 573 €		42 226 €
	Pour Morvillars		
Total général	136 761 €	Total des « aides »	65 684 €



La souscription a rapporté 32 226 € (70 donateurs dont la famille Viellard et l'entreprise V.M.C.).

La Fondation du Patrimoine a versé 10 000 €.

L'équipe municipale sortie des urnes au printemps

Résultats des élections du dimanche 23 mars 2014

	Inscrits	Votants	Abstentions	Blancs/ nuls	Exprimés
Nombre	753	454	299	82	372
%		60,29%	39,71%	18,06%	81,94%

La liste « Un avenir pour Morvillars » menée par Françoise Ravey est élue avec 372 voix, soit 100 % des suffrages exprimés.

Éric Ruchti et Françoise Ravey ont été élus conseillers communautaires titulaires au sein de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine (C.A.B.).

Le 18 avril 2014, Françoise Ravey est élue 11^{ème} vice-présidente de la C.A.B. chargée des relations avec les communes contribuant ainsi, outre à la défense des intérêts de notre commune, au renforcement des enjeux communautaires et à la volonté de participer activement à la nécessaire mutualisation des moyens et à la solidarité intercommunale.



1. Françoise RAVEY maire
2. Jean-François BOICHARD premier adjoint
3. Lydie BAUMGARTNER deuxième adjointe
4. Jean-François ZUMBIHL troisième adjoint
5. Jean-Daniel TREIBER conseiller municipal
6. Virginie LAVIE conseillère municipale
7. Sabine GAY conseillère municipale
8. Caroline CAMOZZI conseillère municipale
9. Jean-Christophe POINAS conseiller municipal
10. Michèle CLAISSE conseillère municipale
11. Françoise MOYNE conseillère municipale
12. Vincent SPADARO conseiller municipal
13. Éric RUCHTI conseiller municipal
14. Michel GRAEHLING conseiller municipal
15. Régis OSTERTAG conseiller municipal

Une belle école

Après le réaménagement de l'étage supérieur pour le périscolaire l'an dernier, le bâtiment de l'école de Morvillars a subi un lifting, principalement durant les vacances scolaires d'été.

Beaucoup d'investissement en temps et en énergie pour Françoise Ravey et Jean-François Boichard, adjoint aux travaux pour qui « il devenait plus que nécessaire d'entreprendre la réfection du rez-de-chaussée et de l'extérieur du bâtiment qui n'avait pas vu de travaux depuis sa création en 1977 ».

Les travaux ont porté sur l'isolation extérieure, le changement de toutes les huisseries, la réfection totale des toilettes garçons et filles, pour petits et

grands, l'installation d'un ascenseur devenu obligatoire avec la loi sur l'accessibilité des lieux publics, la création de placards, les peintures, ... C'est une rénovation complète du bâtiment qui s'est terminée juste avant la rentrée scolaire.

Au total, un investissement de plus de 350.000 euros avec, entre autres, une subvention de 100.000 euros accordée par M. le Préfet.

Lydie Baumgartner, adjointe aux affaires scolaires, peut être satisfaite : les 140 enfants, le personnel enseignant et communal apprécient leur école transformée, bien isolée et se sentent pleinement à l'aise pour bien apprendre.



Feu vert de la commission de sécurité

Mi-septembre, l'école a reçu la visite de la commission de sécurité qui a donné son feu vert pour la conformité des installations. Les contrôles ont porté sur l'ensemble du bâtiment et tout a été inspecté : électricité, alarme, issues de secours, accès handicapés, sécurité incendie, portes (anti pince doigts) coupe-feu retardataires, escaliers de se-



cours, salles de classe hermétiques à l'incendie grâce à des plafonds et cloisons pare-feu...

Bravo au cabinet d'architecture Solmon, à toute son équipe et à l'ensemble des entreprises pour cette réalisation fonctionnelle, avant-gardiste par la mutualisation de ses espaces. Une belle réussite sur deux niveaux !



L'enfance et la jeunesse

Les temps d'activités périscolaires

Depuis la rentrée de septembre 2014, une soixantaine d'élèves de l'école primaire participent aux temps d'activités périscolaires (T.A.P.) liés à la **nouvelle réforme des rythmes scolaires**.

Les activités ont lieu le mardi et le jeudi de 15 h à 16 h 30 dans les locaux du périscolaire mais aussi à la Tour carrée et à la médiathèque. Elles sont placées sous la responsabilité de Matthieu Langlois et assurées par cinq agents communaux et deux intervenants ex-

térieurs. Les enfants peuvent y participer de la petite section de maternelle jusqu'au CM2. Ils sont répartis en cinq groupes, par tranche d'âge. Le changement d'activité s'effectue à chaque vacance scolaire, ainsi un cycle se déroule sur sept semaines de quoi approfondir le thème choisi. Les TAP visent à privilégier des activités ludiques et éducatives qui permettent aux enfants de multiplier les expériences, les découvertes et donc de développer leur esprit d'ouverture.

Le mardi, cinq ateliers sont proposés :

- Scrapbooking et patrimoine local
- Origami du livre ou comment détourner un livre usé ?
- Danses du monde, expression corporelle
- Cuisine des petits chefs avec recettes d'ici et d'ailleurs
- La marmite à histoires avec contes, théâtre et marionnettes

Le jeudi, cinq autres ateliers sont mis en place :

- Initiation à l'espagnol
- Initiation au yoga
- Jeux de société
- Atelier activité manuelle
- Ecrire des histoires : contes revisités et transformés



Les travaux d'activités périscolaires ont un coût pour la commune, non compensé par les aides.

L'état a versé une subvention de compensation pour 2014. La Caisse d'Allocations Familiales a apporté également une participation.

Quant aux familles, elles participent symboliquement à hauteur de 50 € pour 1 activité par an et par enfant ou 90 € pour 2 activités par an et par enfant.



CAB: l'eau potable à Morvillars



Les communes alimentées

L'eau distribuée sur les communes de Morvillars, Bourogne, Méziré et une partie de Froidefontaine provient du puits de Morvillars. Un appoint est réalisé depuis le feeder de Mathay via Dambenois. (Feeder : conduite d'eau potable sous pression)

La commune de Charmois est alimentée à partir du réseau de la C.C.B.B. (Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse). Un bouclage avec le réseau de Morvillars contribue à assurer cette distribution.

Le réseau de Morvillars

Traitement de l'eau : chloration.

Stockage de l'eau :

Bourogne : un réservoir de 350 m³ et

Morvillars : un réservoir de 500 m³

Linéaire de conduites : 46 km.

Répartition de la provenance de l'eau : 86 % puits de Morvillars et 14 % PMA (Pays de Montbéliard Agglomération)

Production du réseau de Morvillars

2011 – volume en m ³	2012 – volume en m ³	2013 – volume en m ³
336 645	331 669	313 801

Captage en nappe à Morvillars (proximité de l'Allaine) : production moyenne journalière : 900 m³.

Volumes consommés par commune et population desservie

Communes	Habitants	Abonnés	2012	2013	Variation
Bourogne	1974	560	147 655	143 164	- 4491
Charmois	293	126	14 076	14 736	+ 660
Méziré	1404	585	50 027	48 297	- 1730
Morvillars	1167	482	57 437	53 457	- 3980

Captage en nappe à Morvillars (proximité de l'Allaine) : production moyenne journalière : 900 m³.

Les tarifs au 15 février 2014 (Conseil Communautaire du 06 février 2014)

- m³ d'eau sans assainissement collectif 1,78 € TTC
 - m³ d'eau avec assainissement collectif 3,57 € TTC
- part fixe annuelle eau 32,71 € TTC (pour un compteur Ø 15mm, cas le plus courant, en habitat individuel)
part fixe annuelle assainissement collectif 20 € TTC
tarif 2014 du litre d'eau avec assainissement collectif pour une consommation annuelle de 120 m³ (parts fixes incluses) :
0,0040 € TTC

Indice de protection de la ressource

MORVILLARS : 80 %

Ce captage bénéficie d'un arrêté préfectoral qui est mis en œuvre. Toutefois le périmètre de protection du captage est à compléter (puits de secours) et une procédure de révision est en cours.

Des actions sur le bassin d'alimentation de cette ressource sont également en cours afin d'éviter leur éventuelle pollution liée notamment aux pesticides et produits phytosanitaires.



Qualité de l'eau d'alimentation 2013

- ◇ 23 prélèvements analyses réglementaires
- ◇ 31 prélèvements analyses en autocontrôle
- ◇ Bactériologie : 100 % d'analyses conformes
- ◇ Pesticides : 100 % d'analyses conformes

Commentaires :

- ◇ *Détection de pesticides mais les résultats respectent les limites de qualité réglementaires*
- ◇ *La détection de pesticides nécessite de limiter encore leur utilisation par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers*

Conformité

- ◇ Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
- ◇ Conformité bactériologique : oui

Qualité de l'eau

L'eau consommée doit être "propre à la consommation". La qualité de l'eau est appréciée sur :

- ◇ la qualité organoleptique (couleur, turbidité, odeur, saveur)
- ◇ la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux : bonne oxygénation de l'eau, température, acidité, salinité et les quantités de nutriments (nitrates, phosphates, ...)
- ◇ des substances indésirables (leur présence est cependant tolérée tant qu'elle reste inférieure à un certain seuil : le fluor et les nitrates par exemple).
- ◇ des substances toxiques (le plomb, le chrome, l'arsenic, le cadmium en font partie). Les teneurs tolérées sont extrêmement faibles, parfois de l'ordre du millionième de gramme par litre.
- ◇ des pesticides et produits apparentés
- ◇ la qualité microbiologique (c'est l'absence ou la présence à des taux suffisamment faibles, de micro-organismes susceptibles de provoquer des maladies graves et contagieuses).

Principales caractéristiques physico-chimiques

		RESEAUX DE DISTRIBUTION					
		Belfort	Mathay	Morvillars	Giromagny Champagne	Montreux	Argiésans
pH	moy	7,25	7,60	7,47	7,55	7,51	7,45
Conductivité	moy	206 µS/cm	455 µS/cm	559 µS/cm	155 µS/cm	387 µS/cm	119 µS/cm
Dureté	moy	9,81°F	23,1°F	29,44°F	6,5°F	21°F	4,1°F
Nitrates	moy	6,44 mg/l	8,2 mg/l	8,17 mg/l	3,9 mg/l	8,8 mg/l	2,6 mg/l

Les valeurs indiquées correspondent aux moyennes relevées sur l'année.

Le potentiel hydrogène (ou pH) : eau pure = 7,0

La conductivité de l'eau : de 400 à 750 µS/cm : qualité bonne. Principales sources d'eau potable de 500 à 800 µS/cm

La dureté de l'eau : elle est surtout due aux ions calcium et magnésium. Pour Morvillars : 29,44°F (de 15 à 30 : eau plutôt dure / de 30 à 40 : eau dure)

Les nitrates : La présence d'un excès de nitrates dans l'eau est un indice de pollution d'origine agricole (engrais), urbaine (dysfonctionnement des réseaux d'assainissement) ou industrielle. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande de ne pas dépasser le seuil de 50 mg/L.

Les commémorations du centenaire – guerre 14/18

Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, la commune de Morvillars a déposé un dossier, qui a été labellisé, intitulé « Ranimer et faire vivre la nécropole nationale de Morvillars et le Souvenir du sacrifice des 160 soldats de la Première Guerre mondiale qui y sont inhumés ». De nombreux partenaires sont mobilisés pour cet évènement. Les actions et animations menées en 2014 ont été nombreuses et variées.

Ecole de Morvillars



- En mars 2014, visite de la nécropole pour les 2 classes de CE2 et de CM. Visite guidée par Patrice Boufflers. Une partie a été filmée par les étudiants du lycée Viette de Montbéliard.
- Travail sur documents.
- Intervention à l'école de René Bernat (professeur d'histoire), avec des malles pédagogiques contenant des objets de Poilus

- Lecture du résumé produit par les élèves devant les caméras du lycée Viette de Montbéliard. Séquence contenue dans le DVD consacré au devoir de mémoire 1914-1918 : Morvillars et le centenaire.
- Visite à Belfort, pour les 2 classes, début juillet 2014, au musée d'histoire de Belfort, des salles concernées par la Grande Guerre et de l'exposition : « système D, les Robinsons des tranchées » à la Tour 46.
- Participation aux cérémonies du 11 novembre, de la libération de Morvillars et chant de la Marseillaise.

Collège de Morvillars



- Avec un groupe d'élèves de 6^{ème}, travail aux Archives sur des documents concernant Morvillars durant la 1^{ère} Guerre (fiches de soldats entre autres...) ; filmé par les étudiants du lycée Viette
- Avec une classe entière, visite de la nécropole en compagnie de Patrice Boufflers ; filmée par les étudiants du lycée Viette

- Les professeurs intègrent une visite de la nécropole dans la sortie géographie de toutes les classes de 6^{ème} (volet patrimoine)
- En 4^{ème} : participation d'élèves dans le projet « Au pied des monuments... » de M. Marcel Guignard : lectures de lettres de poilus... en vue de participer à la célébration du 11 novembre dans plusieurs communes.
- Une classe de 3^{ème} travaille sur des lectures de lettres de poilus (filmé par les étudiants du lycée Viette) et se produit au collège en mai 2014 ; certains élèves participent à la visite de la nécropole pour y lire des textes, y compris durant les cérémonies commémoratives.
- 45 élèves de 3^{ème} se rendent à Verdun en mars 2014 : visite des forts (Vaux, Douaumont), de villages détruits (Fleury, Vauquois), de l'ossuaire de Douaumont, du cimetière américain de Romagne/Montfaucon

Lycée Viette



- Deux groupes d'étudiants de la classe BTS audiovisuel du lycée Viette de Montbéliard réalisent, dans le cadre de leur projet de fin d'études, un DVD consacré au devoir de mémoire 1914-1918 : Morvillars et le centenaire.
- Ils tournent des heures d'images à la nécropole, au monument aux morts, au château, au collège Lucie Aubrac, à l'école, aux archives, à la mairie avec les écoliers, les collégiens, des élus, des personnalités de la commune, le responsable des archives départementales, un historien amateur...
- Au final, le DVD comporte deux reportages de six minutes chacun, l'enregistrement d'une table ronde de 45 minutes et un bonus avec la lecture de textes par les élèves de l'école primaire.

Commune de Morvillars



- L'implication de la commune a été entière et totale dans toutes les animations.
- Début janvier 2014, les élus apprennent que la nécropole nationale est nommée (avec le monument du caporal Peugeot à Joncherey) pour figurer au patrimoine mondial de l'Unesco.

- Un gros travail de communication est réalisé avec articles dans l'Est Républicain-Le Pays et dans le journal du département, reportages dans le journal télévisé de FR3 Bourgogne-Franche-Comté et sur les ondes de Radio Besançon.
- Le site internet de la commune abrite de nombreuses pages sur la nécropole, le monument aux morts et la guerre 14-18 à Morvillars dans sa rubrique « histoire, patrimoine et cadre de vie ».
- Les 2 et 3 août 2014, la salle du conseil municipal accueille l'association philatélique de l'Est (entourée de nombreux partenaires) pour la vente anticipée, avec 15 autres villes en France, du timbre « commémoration de la mobilisation générale du 2 août 1914 ». Le public est nombreux et plusieurs personnalités participent à cette manifestation. (retrouvez les interventions sur www.morvillars.fr)
- Les journées du patrimoine 2014 sont consacrées au centenaire de la guerre 14-18 avec deux animations pour les scolaires le vendredi 19 et le lundi 22 septembre sans oublier la présentation d'un diaporama en mairie suivie d'une sortie sur le terrain le dimanche 21 septembre pour le public.
- Participation au comité départemental UNESCO. (Réunion le 9 octobre au Conseil Général)
- Réunion de travail, sur le terrain, avec divers partenaires (dont le pôle des sépultures de guerre et des hauts lieux de Mémoire nationale) pour les travaux à réaliser dans les 2 années à venir. En effet, des travaux sont programmés pour redonner un nouveau lustre à l'ensemble nécropole et monument aux morts : réfection totale des allées, nettoyage du grès rouge du monument et des tombes des enfants de Morvillars morts pour la France, remise en état des inscriptions, plantations d'arbustes...
- Les cérémonies du 11 novembre : au cimetière militaire de Morvillars avec lecture de textes par les écoliers et collégiens. A l'issue de la cérémonie, projection d'un film du lycée Viette à la mairie de Morvillars et présentation d'une exposition sur la guerre 1914-1918 à Morvillars réalisée par Patrice Boufflers.

Un bulletin : une association

Le Rétro Billard Club

Initialement créé à Méziré, au bar La Calèche, le Rétro Billard Club s'installe au château communal de Morvillars en l'année 2000 et prend le nom de Rétro Billard Club de Morvillars. Il dispose de 3 billards demi-match de 2,80 m au sein de locaux prêtés par la Mairie de Morvillars.

L'association compte à cette époque, sous la présidence d'Éric Camozzi, une dizaine de membres. Au début de cette saison 2014/2015, l'effectif était de huit personnes, dont cinq compétiteurs. Suite à la fête des associations, six personnes sont venues grossir le nombre d'adhérents. (4 jeunes et 2 féminines).

Sous la Présidence de Philippe GENIEUX, tout fraîchement nommé, assisté par Alain LACROIX et Éric REDOUTEZ, et de tous les membres actifs du club, l'association a trouvé cette année un nouveau souffle avec l'envie de rénover les locaux pour les rendre plus accueillants et, peut-être, l'ouverture dans les mois à venir d'une salle de billard à poches (Pool et Américain).

Le billard pratiqué au sein de notre association est le billard carambole, appelé aussi billard français. Il se joue avec 3 billes (2 blanches et 1 rouge) et le principe du jeu est de caramboler les deux autres avec sa bille. Il existe plusieurs modes de jeu : libre, bande, 3 bandes, cadre et billard artistique. (Modes de jeu reconnu par la Fédération Française de Billard).

L'activité principale de notre club reste l'entraînement des compétiteurs mais aussi et surtout l'organisation de compétitions officielles et de tournois. En ce qui concerne les nouveaux adhérents, notre club est labellisé «École de Billard» par la Fédération Française. Les cours sont donnés les mardis et jeudis soir à partir de 20 h. Mais la nouvelle affluence de membres va nous obliger à ouvrir d'autres créneaux horaires.



Le billard carambole demande concentration, tactique, stratégie, technique et un entraînement régulier. C'est un sport accessible à tous, dès l'âge de 10-12 ans et qui ne demande pas de prédispositions particulières. Il apporte beaucoup de satisfaction personnelle, de détente et d'équilibre par la concentration nécessaire, la maîtrise de soi, l'analyse de la position, la prise de décision et enfin la réalisation parfaite du coup souhaité.

L'association organise tous les ans, deux tournois majeurs, inscrits au calendrier officiel de la Ligue de Franche Comté : le challenge des Amis et le relais du Château. Pour la première fois, cette saison, un tournoi de pétanque sur billard sera organisé, au sein de nos locaux. Il sera ouvert à tous.

De plus, l'association reçoit chaque année, une finale de ligue série régionale et une finale de secteur. Un tournoi pour les nouveaux joueurs sera aussi créé, cette saison, par notre club, en mai.

Quant aux résultats du club, le bilan reste positif. Il compte parmi ses membres un champion de secteur (saison 2012/2013), un finaliste de secteur pour la saison 2013/2014, plusieurs champions de ligue en série Régionale. Notre équipe a gagné la coupe de la ligue en 2013 et a été plusieurs fois très bien classée lors des championnats des clubs.

Les membres du Rétro billard Club seront très heureux d'accueillir les visiteurs qui voudraient découvrir ce sport.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Philippe au 06.82.45.15.00 et/ou Éric au 06.85.50.72.73, par mail retrobillardclub90@hotmail.com sans oublier le site Facebook.

Un bulletin : une fiche patrimoine

la nécropole nationale

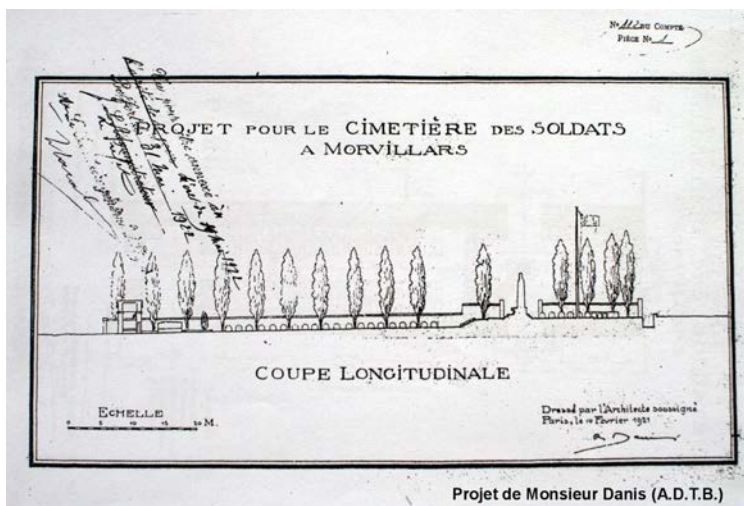
Etablie sur une superficie de 16 ares, la nécropole de Morvillars regroupe 155 tombes de soldats français et une d'un soldat britannique de la Première Guerre Mondiale, mais également quatre de soldats français de la Seconde Guerre mondiale. Le cimetière comporte un monument lanterne qui fait office de monument aux morts de la commune.

Les soldats reposant dans la nécropole ont été tués dans les combats du Sundgau ou sont décédés dans les hôpitaux militaires de Morvillars. La création de cette nécropole nationale et du monument aux morts doit beaucoup à l'esprit paternaliste de Louis Viellard, maire de Morvillars et député du Haut-Rhin durant la guerre.

L'emplacement était, déjà avant 1914, un lieu de sépul-

ture pour les militaires. Sur le terrain où se situe le monument aux morts, s'élevaient 47 tombes de soldats prussiens et 5 de soldats français morts pendant le siège de Belfort (1870-1871).

Dès le début de la guerre 14-18, les blessés des combats sur la ligne de front furent dirigés sur Morvillars où ils furent soignés au Vieux Château. L'ambulance fonctionna jusqu'à l'Armistice sous l'autorité de Mme Louis Viellard et de la Croix-Rouge. En août 1916 on comptait déjà 27 sépultures. Après la guerre, des soldats morts à l'HOE (hôpital des origines des étapes) de Morvillars et au séminaire de Bourogne furent inhumés avec ceux de l'ambulance Viellard après avoir été enterrés une première fois dans le cimetière de l'HOE (près du chemin allant à Froidefontaine)



Origine et coût du projet

En 1921, M. Robert Danis, directeur des Beaux-arts à Strasbourg et architecte du gouvernement propose à la commune des projets de plans et des devis pour la réalisation d'un monument et l'aménagement du cimetière militaire.

Un marché est passé le 15 janvier 1923 entre la commune et Jules Ernwein, sculpteur domicilié à Morvillars. Les travaux débutent dès l'approbation du Préfet qui est donnée le 30 janvier. M. Ernwein s'engage à fournir le monument, les pierres tombales et les escaliers d'accès. Le gros œuvre est réalisé par M. Louis Camozzi, entrepreneur à Morvillars.

Le coût le plus élevé reste celui du monument, des pierres tombales et des escaliers. Le financement est assuré par la commune de Morvillars, le maire Louis Viellard et une souscription auprès de la population.

Pour l'inauguration, le dimanche 28 octobre 1923, Morvillars est en pleine effervescence à l'image de ses rues et de son

église romane humblement pavoisées. Cependant, ce jour-là, la pluie est quasi-permanente. La foule est néanmoins très présente avec des personnes de toute la région de Belfort, jusqu'à Mulhouse.

Le 4 septembre 1924 : le cimetière est complété par la translation à Morvillars de 27 militaires français, identifiés, inhumés auparavant dans le cimetière militaire de Chavannes-les-Grands

Le 4 mai 1925, le conseil municipal décide de la vente du terrain à l'Etat pour la somme d'un franc. Le 4 décembre 1925, le cimetière militaire de l'ambulance Viellard devient cimetière national.

En 1942, le cimetière avait déjà changé avec l'abattage de 30 peupliers. Aujourd'hui, le cimetière actuel n'est plus représentatif de celui de 1923 dans la mesure où dans le courant des années 1980, il a été remanié pour lui donner son allure actuelle et des tombes ont été déplacées. Cependant, dans son ensemble, il a gardé sa silhouette d'origine.

Les tombes

Le cimetière militaire forme un ensemble avec le monument aux morts de la commune. Il mesure environ 60 m de long et 20 m de large. De chaque côté de l'allée centrale, se font face trois rangées de tombes.

Le cimetière militaire compte au total 174 tombes dont 14 sont vides. Il comprend donc 160 tombes dont celle d'un soldat anglais, 155 tombes de soldats français décédés pendant la première guerre mondiale et 4 de soldats français décédés pendant la seconde guerre mondiale.

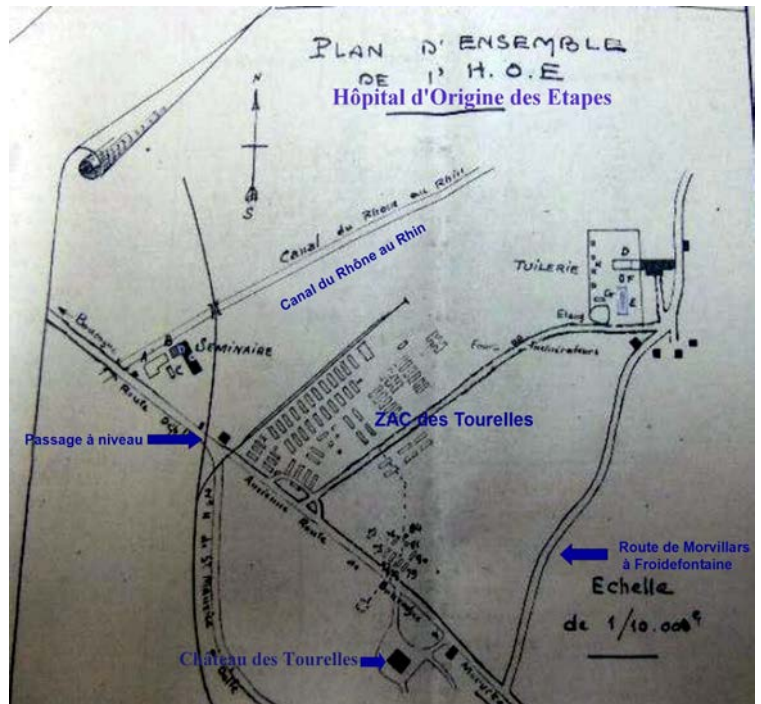
La stèle du soldat britannique est particulière. Thomas Robertson de la 9th Royal Scots est mort le 3 février 1919 à l'âge de 20 ans. C'est le seul soldat anglais inhumé dans le Territoire de Belfort. Sur sa pierre tombale est gravé: "Until the day breaks and shadows flee away". Traduction : « Jusqu'à ce que le jour se lève et

que les ombres fuient » soit une épitaphe extraite du verset 2.17 du cantique de Salomon (livre de la Bible).

La nécropole compte 30 stèles de soldats français musulmans. Les stèles musulmanes, nombreuses en raison de la présence des troupes coloniales qui ont combattu sur le front des trois frontières, portent dans leur partie supérieure le croissant et l'étoile avec, en-dessous, l'inscription « ci-git » en arabe.

Deux libres penseurs ont une stèle sans signe distinctif. Les tombes des 127 soldats catholiques sont marquées par une croix. Chacune de ces croix ou de ces stèles de pierre blanche porte une plaque avec le nom, le prénom du soldat, son grade et la mention « Mort pour la France » suivie de la date du décès. Les tombes ne sont pas délimitées, un tapis de gazon recouvre l'ensemble.

N'oublions pas, également, les 16 tombes d'enfants de Morvillars placées autour du monument aux morts dont 12 de soldats tués pendant la guerre 1914-1918.



Au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

La nécropole nationale de Morvillars fait partie des 80 sites de 14-18 retenus pour être éligibles à un classement au Patrimoine mondial de l'Humanité.

Deux sites ont été retenus dans le Territoire de Belfort : le monument du caporal Peugeot à Jonchery (1^{er} tué de la guerre 1914-1918) et la nécropole de Morvillars.

De 2014 à 2018, la commune a pour objectif de « Ranimer et faire vivre la nécropole nationale de Morvillars et le Souvenir du sacrifice des 156 soldats de la Première Guerre mondiale qui y sont inhumés ».

Les honneurs

Olivier Nasti : cuisinier et meilleur ouvrier de France

Olivier Nasti a passé sa jeunesse à Morvillars. Après un parcours exceptionnel, il officie aujourd'hui aux fourneaux du restaurant Le Chambard à Kaysersberg dans le Haut-Rhin avec le titre de Meilleur Ouvrier de France. Quelques questions à Olivier Nasti.



Un conseil culinaire aux habitants de Morvillars ?

Il existe très peu de traditions culinaires dans le Nord de la Franche Comté, qui est coincée entre l'Alsace et le Sud de la F.C. Je conseille de faire une cuisine de saison : fraîche et composée de produits du marché et du terroir. J'ai beaucoup de plaisir à partager un repas autour d'une table, entouré de ceux que j'aime : ma famille et mes amis.

Vos souvenirs de Morvillars ?

Je suis né le 9 décembre 1966 à Belfort. Après l'école publique, j'ai poursuivi ma scolarité au collège de Morvillars. J'ai vécu au centre du village une jeunesse dynamique mais paisible et tranquille. Avec d'autres jeunes, nous formions une belle bande de copains et nos parents étaient rassurés ! Je me rendais très souvent près du château pour jouer au foot. Nous allions également jouer au babyfoot, chez Maranzana, au grand désespoir de ma maman. J'ai participé à la vie du village en distribuant des journaux, j'ai également travaillé à la boulangerie. J'ai toujours eu cette envie de gagner ma vie très tôt. Ainsi j'allais à la maraude dans les vergers avoisinants pour ensuite vendre les fruits récoltés ! Je faisais de même avec les truites pêchées dans l'étang des Forges de Méziré. A ce jour, je n'oublie pas le village dans lequel j'ai passé une enfance heureuse.

Votre formation puis votre parcours professionnel ?

1984 : Apprentissage au Château Servin (2) à Belfort
Beau rivage palace à Lausanne en poste de commis
Sheraton au Luxembourg en poste de 1/2 chef de partie volailles et grillades
South Croydon : Royaume Uni : 1/2 chef de partie
Chef de partie et second chez Jean-Yves Schillinger à Colmar
1988 : chef de partie sauces et épices chez Olivier Roellinger à Cancale
1990 : chef de partie poissons à l'auberge de l'Ill à Illhauesern
1993 : Reprise de l'enseigne du caveau d'Eguisheim
2000 : Acquisition du Chambard : Meilleur Ouvrier de France 2007 et 2 étoiles au Guide Michelin*

Les qualités nécessaires pour arriver au titre de Meilleur Ouvrier de France ?

*La rigueur et le travail bien fait sont nécessaires. Développer l'excellence, que j'ai acquise à travers mes passages dans de "bonnes maisons." Se donner à 100 % pour sa passion, y consacrer un temps inestimable, ne pas calculer les heures de travail, au détriment quelques fois de sa famille...
Le titre de MOF me faisait rêver depuis mon apprentissage. Obtenir ce titre c'est amener mon métier d'artisan au plus haut niveau. De plus, avancer avec une équipe est indispensable : seul on ne peut pas faire un tel chemin. Il est nécessaire de prendre en compte les connaissances et les compétences des autres.*

LE CHAMBARD - Famille Nasti Hôtel 4* - Restaurant gastronomique 2* - Winstub-Spa

Les honneurs

Laure Aubert : de l'or à la lumière

Lor Oberre, de l'atelier « de l'or à la lumière » à Ornans dans le Doubs a restauré les luminaires de l'église Saint-Martin de Morvillars. Quelques questions à une jeune femme aux doigts magiques et qui prend souvent de la hauteur sur son échelle, qui travaille dans l'ombre et qui méritait d'être à la lumière.

1. Votre date et lieu de naissance / votre formation / la création de l'entreprise

Je suis née le 15 septembre 1983 à Dijon et suis venue passer mon bac à Besançon. Ensuite, je suis partie faire mes études en design d'objet à Strasbourg. A l'issue de ma première année de BTS, j'ai effectué un stage que j'ai choisi de faire auprès de M André Mouget à Morre (25) plutôt qu'au sein d'un bureau d'étude. En entrant chez lui, j'ai tout de suite su que je venais de trouver ma vocation. Après mon BTS, j'ai repris un CAP de monteur en bronze au lycée Ferdinand Fillod à Saint-Amour (39) puis deux années d'apprentissage à l'issue desquelles j'ai repris l'entreprise de M Mouget et me suis installée à Ornans, voilà maintenant près de 9 ans.

2. Quelles sont les activités principales de l'atelier « de l'or à la lumière » ?

La restauration de lustres, la fabrication de lustres de style et la création de luminaires sur mesure sont ma spécialité mais je restaure tous types d'objets métalliques ainsi que des antiquités. Je travaille beaucoup pour les monuments historiques (églises, châteaux, théâtres) et les édifices publics mais aussi pour les particuliers et les antiquaires.

3. En quoi consistait précisément le chantier de l'église de Morvillars ?

Le chantier de l'église de Morvillars consistait surtout en une remise aux normes électriques des luminaires ainsi qu'un nettoyage de l'ensemble.

4. Qu'y avait-il d'intéressant et de délicat dans ce chantier ?

Tout était délicat de par la fragilité des luminaires ou leur poids ! (le lustre de la croisée du transept doit bien peser 100 kilos une fois rhabillé de ses cristaux)

Pour un lustre de ce type par exemple, il fallait le démonter en grande partie pour pouvoir le transporter. Toutes les attaches des cristaux ont été remplacées, ainsi que l'ensemble de l'électrification des 54 lu-



Laure Aubert : une femme passionnée au métier atypique.



Le lustre de l'église de Morvillars



STOP aux incivilités



Définition : l'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté (respect d'autrui, politesse, courtoisie, ordre public, chahut, vandalisme, tapage nocturne, dépôts sauvages, dégradations du mobilier urbain, graffitis, stationnement, divagation d'animaux...)

A Morvillars, pour l'année 2014, *la liste des dégradations est longue, beaucoup trop longue.*



Vitre du gymnase

- * tags récurrents sur de nombreux bâtiments
- * tentative d'incendie au bâtiment du club de tennis et incendie à la « tour de l'arbitre »
- * effraction au dojo
- * panneau de signalisation plié en deux
- * vitre de la porte du gymnase éclatée
- * vitre éclatée à l'annexe du collègue
- * couverture du muret de la médiathèque descellée
- * vitres au collège et à l'école caillassées
- * transformateur électrique, grillage et porte d'accès du tennis saccagés
- * banc et tables de ping-pong démolis
- * portes détruites dans les WC garçons du gymnase
- * tessons de bouteilles et débris en divers endroits
- * sacs d'ordures jetés dans les fossés
- * déchets verts déversés à côté de la benne...

Quelles sont les conséquences de tels actes ?

- * Le remplacement ou la réparation des lieux dégradés a une valeur directe.
- * Le personnel communal passe énormément de temps, chaque semaine, pour réparer les dégâts. S'ajoute donc un montant en heures de travail.
- * Ces dégradations ont donc un coût pour la collectivité. N'oublions pas que les recettes du budget proviennent de l'argent de tous les contribuables.
- * L'argent ainsi mal dépensé pourrait être mieux investi dans d'autres domaines.
- * Les dégâts ne sont pas toujours pris en considération par les assurances où là aussi les recettes proviennent essentiellement des cotisations des sociétaires.
- * Plainte est déposée, chaque fois, à la gendarmerie de Grandvillars avec poursuites judiciaires éventuelles.

Diverses actions sont envisagées avec la gendarmerie nationale, le conseil général, la communauté de l'agglomération belfortaine.

Néanmoins, chacun doit se sentir responsable. Il n'est plus possible de rester passif.



Morvillars en images



Carnaval des Ecoles -vendredi 28 mars 2014



Chasse aux œufs- samedi 5 avril 2014



Illumination de l'église-samedi 19 avril 2014



Fête de la moto -26 et 27 avril 2014



Tour de F-C motos anciennes -7 juin 2014



Une Marianne pour la mairie-14 juin 2014



Remise de dictionnaires aux CM2 - 21 juin



Fête de l'école - samedi 21 juin 2014



Fête de la musique-21 juin 2014



J'aime ma commune-28 juin 2014



**Atelier danses avec
Eléna De Vangélis**



**Timbre du centenaire de la
Mobilisation Générale
samedi et dimanche 3 août 2014**



Passeport jeunes



Brocante-dimanche 24 août 2014



Fête Foraine-dimanche 24 août 2014



Tour de France des motos anciennes-mardi 26 août 2014



Travaux école-juillet et août 2014



Rentrée scolaire-2 septembre 2014



Fête de l'élevage-7 septembre 2014



Félicitations au couple Seiller-20 /09/2014



Journée des associations-20 septembre 2014



Comme toujours, beaucoup de monde pour cette marche populaire

Marche Populaire de mars 2014



Journée du patrimoine - 21/09/2014



Fête du timbre-11 et 12 octobre 2014



Concours de la plus belle citrouille-31/10/ 2014



Cérémonie du 11 novembre 2014



Exposition sur la guerre 1914/1918 à Morvillars



Départ ancien camion de pompiers-22/11/2014



Libération de Morvillars et Méziré-22/11/2014



Arbre de Noël - 20 décembre 2014



Vœux du maire- vendredi 16 janvier 2015



Voeux du maire-vendredi 16 janvier 2015

Le Centre Communal d'Action Sociale

Les après-midis de jeux de société

Les séances ont lieu le 2ème et 4ème jeudi du mois de 14 h à 18 h en mairie. Elles sont organisées et animées par des personnes bénévoles du C.C.A.S. Elles réunissent régulièrement une vingtaine de participants.

Elles sont ouvertes à toute personne appréciant les jeux de société (belote, tarot, scrabble, dominos, petits chevaux...) et désireuse de participer à un véritable moment de convivialité, toutes générations confondues... autour d'un verre de jus de fruit, d'un café, d'un thé et de gâteaux faits maison.

La remise des colis aux aînés

Les douze membres du CCAS de la commune avaient bien fait les choses en invitant les « aînés », le mercredi 10 décembre dans la salle du conseil à la mairie. Certains venaient chercher leur colis de Noël, et ceux qui le désiraient pouvaient passer l'après-midi ensemble.

Ils étaient une cinquantaine âgés de 70 ans et plus à avoir répondu à l'invitation. Les anciens ont pu, en devisant sur différents sujets, savourer de délicieux gâteaux accompagnés de différentes boissons. Tout cela sans bouger de la table, car les membres du CCAS se faisaient un point d'honneur à les servir et à participer à leurs discussions.

Les 95 colis offerts cette année, en tenant compte des remarques des années précédentes, étaient des colis « gastronomiques » avec : foie gras, fruits, gâteaux, chocolats, friandises, vins et un repas cuisiné.



Discussions autour d'un bon goûter



Roger Schartner (92 ans) et Olga Choffel (93 ans) les deux doyens

Repas des aînés

Il se déroulera le samedi 21 Février à midi au château communal. (venez nombreux inscrivez-vous dès à présent)

L'état civil 2014

Les naissances

POINAS Grégoire né le 13 décembre 2014
BROCARD Léanna née le 13 novembre 2014
MARQUES FERNANDES Méлина née le 27 août 2014
WEISS Lola et Mya nées le 23 août 2014
RABIER Mike né le 15 juillet 2014
RAGUENET Cléa née le 3 juillet 2014

BARTHOD Hugo né le 9 juin 2014
CARITEY Lucie née le 1er juin 2014
OLEI Aleana née le 19 mai 2014
GIGANDET Noémie née le 18 mai 2014
REIS Louisa née le 30 avril 2014
BIRRER Marceau née le 4 janvier 2014

Les mariages

REGNAULT Sylvain et LAVIE Virginie le 9 août 2014
BOILEAU Sylvain et CUENOT Véronique le 26 juillet 2014
GENTIT Emilie et LAMBING Aurélie le 6 juin 2014

GUILLOT Jérémy et KHELOUFI Sarah le 31 mai 2014
LOUTERBACH Laurent et PERNOT Nathalie le 12 avril 2014
BELON Jean-Pierre et TOILLON Nathalie le 14 février 2014

Les décès

ANDRE Jean-Louis, décédé le 21 septembre 2014
GALLECIER Yann, décédé le 10 août 2014
BERTRAND Gisèle née RAVEY, décédée le 14 juillet 2014
DROZ Evelyne née BOURGEOIS, décédée le 7 juin 2014

MONNIER Alice née COUCHOT, décédée le 12 mai 2014
MONNIER Jean, décédé le 19 mars 2014
MOYNE Gérard, décédé le 20 février 2014
GAY Françoise née BOITEAU, décédée le 21 janvier 2014

Mairie

Lundi	Fermée	14h00 — 17h00
Mardi	8h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	8h30 — 11h30	14h00 — 17h00
Jeudi	8h30 — 11h30	Fermée
Vendredi	Fermée	14h00 — 18h00
Samedi les 1er et 3ème samedis	8h30 — 11h00	Fermée

☎ : 03 84 27 80 36

Agence postale communale

Lundi	Fermée	15h00 — 17h00
Mardi	9h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	9h30 — 11h30	Fermée
Jeudi	9h30 — 11h30	Fermée
Vendredi	Fermée	15h00 — 18h00
Samedi les 1er et 3ème samedis	8h30 — 11h00	Fermée

☎ : 03 84 27 23 33

Médiathèque

Lundi	Fermée	16h00—17h30
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9h00 — 12h00	15h30 — 17h30
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	16h00 — 17h30
Samedi les 1er et 3ème samedis	9h00 — 12h00	Fermée

☎ : 03 84 54 11 55

Dépôt légal en cours.

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Françoise RAVEY
Maire, avec la collaboration de J-F Zumbihl, Adjoint

Imprimerie Schraag—90400 TREVENANS

Tirage à 1000 exemplaires

***Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site
internet de la commune : www.morvillars.fr***

*Bulletin entièrement conçu et rédigé par nos soins avec la
participation de Patrice Boufflers*